

Communauté de Communes Écueillé - Valençay

L'Economie Sociale et Solidaire (ESS) est définie par la loi ESS comme « un mode d'entreprendre et de développement économique adapté à tous les domaines de l'activité humaine ». Les entreprises faisant parties du périmètre ESS sont **les associations, les coopératives, les mutuelles, les fondations et les entreprises commerciales de l'ESS** car ayant une utilité sociale. C'est une économie ancrée dans les territoires ayant pour principe la **gestion démocratique, la non-lucrativité individuelle et l'utilité collective**.

Les chiffres clés de l'Emploi

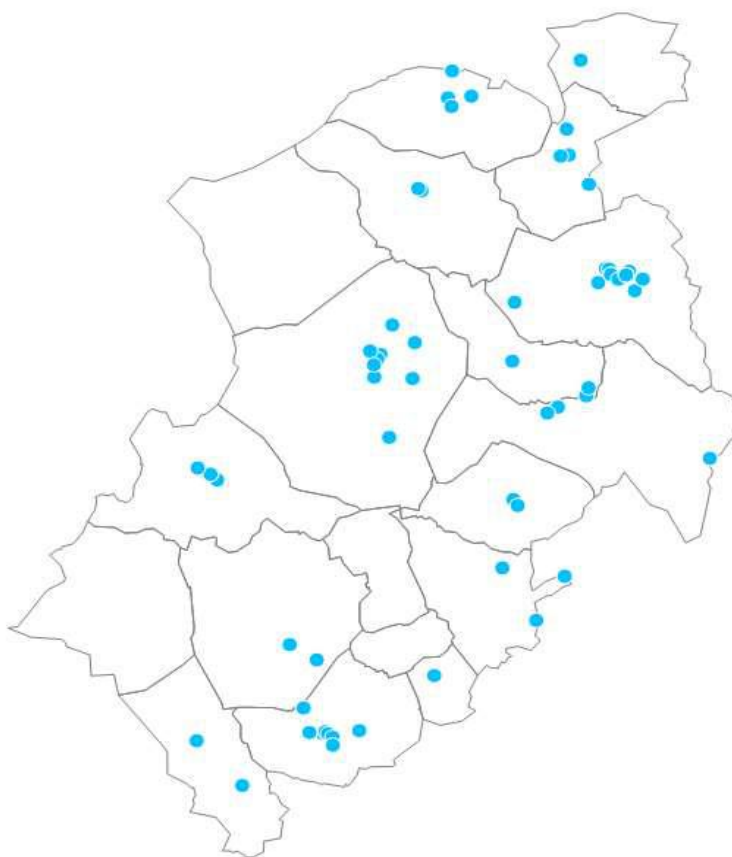
L'ESS est particulièrement bien implantée dans votre territoire puisqu'en 2015, **presque un tiers des salariés*** de votre communauté de communes sont employés par des entreprises de l'ESS.

16.18% des établissements employeurs d'Écueillé-Valençay sont des entreprises de l'ESS.

Les trois secteurs les plus dynamiques sont* :

- L'Action Sociale ;
- Le secteur des Arts, Sport & Loisir ;
- Celui des Services divers.

Implantation des entreprises de l'ESS



Source : Observatoire de la CRESS Centre-Val de Loire d'après INSEE SIRENE Janvier 2020

31/12/2015	Nombre de salariés ESS	Part des salariés ESS	Nombre établissements employeurs de l'ESS	Part des établissements employeurs de l'ESS
CC Ecueillé-Valençay	758	29,45%	77	16,18%
Indre	7 562	11,50%	981	12,20%
Centre-Val de Loire	84 381	10,50%	9 253	11,10%

*Source : Observatoire de la CRESS Centre-Val de Loire d'après INSEE CLAP 31/12/2015

Contact :

j.fulloy@cresscentre.org

CRESS Centre-Val de Loire - Maison Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire
6 ter rue Abbé Pasty - 45400 Fleury-les-Aubrais

Tél. 02 38 68 18 90 - contact@cresscentre.org - www.cresscentre.org